

# HISTORIQUE

## DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES

### DE LA RÉGION 02 INC.

#### (1942-2002)

---

C'est le 5 août 1942 qu'a eu lieu la naissance en corporation de la Société de Bienfaisance des aveugles du Saguenay sous la présidence de Monsieur Georges Desgagné qui demeurait alors à Hébertville-Station. La société de bienfaisance des aveugles du Saguenay a pris naissance dans le but de :

- venir en aide aux personnes aveugles de tout le diocèse de Chicoutimi, lequel diocèse comprenait les comtés Charlevoix, Saguenay, Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval;
- grouper les personnes en association en vue de leur bien-être matériel et moral, voir à leur éducation et à leur instruction et leur donner les connaissances voulues pour qu'ils puissent gagner leur vie comme tout autre citoyen;
- faire des souscriptions dans le public, souscriptions à titre gratuit, pour venir en aide aux personnes aveugles et permettre à la corporation d'acquérir des immeubles ou d'en louer pour le besoin de la corporation et en particulier pour l'instruction et l'éducation des dits aveugles, pour créer un atelier de travail pour eux, leur permettre d'acheter tout l'outillage nécessaire à ces fins et produire des marchandises fabriquées par eux.
- acquérir, échanger, louer et aliéner toutes propriétés mobilières ou immobilières, soit pour les fins propres de la compagnie, soit pour des fins de construction, d'établissement;
- obtenir des particuliers, des corporations ou corps publics, tous privilèges utiles aux fins de la compagnie;

Dans le but de répondre aux objectifs fixés lors de sa création, la corporation a eu recours à différents moyens. Dans les débuts les services de la Société se résumaient principalement aux objets suivants : aide financière mensuelle aux membres dans le besoin, aide financière pour examen de la vue, verres correcteurs, transport, assistance pour les demandes d'allocations d'aveugles auprès du gouvernement fédéral, demande de licence de radio, demande pour l'acceptation d'enfants dans les écoles d'aveugles de Montréal, et aide financière pour défrayer le coût des vêtements pour les enfants. Les pèlerinages et pique-niques annuels étaient les activités des plus populaires auprès des membres.

Au fil de ces soixante années d'existence ou sept (7) présidents, présidentes se sont succédé, certaines modifications dans la charte, dans le mode de financement, la structure de la corporation, ainsi que dans le

nom de la corporation auront contribué à l'atteinte des objectifs.

Les activités de la Société débutent par une première réunion tenue à St-Joseph d'Alma le 11 septembre 1942, sous la présidence du fondateur Monsieur Georges Desgagné, qui aura gardé son poste jusqu'à sa mort en 1963 soit pendant 21 ans. Lors de la première assemblée générale annuelle tenue au siège social à Alma en 1944, 8 membres sont présents. On peut donc parler de début très modeste pour la corporation et de moyens financiers très restreints en provenance des campagnes de souscriptions qui se font de porte à porte. Dans les années quarante, le budget d'opération de l'association est d'environ 6 000 \$. La corporation vise surtout à soutenir les jeunes handicapés qui désirent s'instruire et à mettre sur pied certains travaux tels que: le travail du jonc, la vente de produits domestiques, la production d'oeufs, fournissant ainsi un revenu d'appoint aux plus âgés.

Des dames aveugles fabriquent des articles de tricot et les vendent au profit des personnes aveugles. C'est un début d'ouverture sur le monde et une modeste incursion dans le monde des affaires.

En 1963 suite au décès du président fondateur, monsieur Ludger Villeneuve prend la relève, il sera succédé par Monsieur Alfred Lalancette qui agit à titre de président de 1965 à 1966. Pendant ces années, le budget d'opération sera d'environ 14 000 \$.

En 1966, monsieur Lucien Mailhot préside la 24ième assemblée générale annuelle. Il sera président de la Corporation jusqu'en 1976 soit pendant 10 ans.

C'est en juin 1967, que l'on célèbre lors d'une activité spéciale le 25ième anniversaire de la corporation.

En 1968, toujours sous la présidence de monsieur Mailhot, le nom de la Société de Bienfaisance du Saguenay est changé en celui de la Société de bienfaisance des aveugles du Saguenay et du Lac St-Jean Inc.

En 1971 le nom de la Société de Bienfaisance des Aveugles du Saguenay et du Lac St-Jean Inc. est changé en celui de la Société de bienfaisance des aveugles du Saguenay, du Lac St-Jean et de l'Abitibi est et ouest inc.

A partir de 1973 la corporation s'ouvre au niveau social de façon plus évidente en mettant sur pied différents projets de création d'emploi. Les budgets d'opération de la corporation sont de l'ordre des 20 000 \$ environ.

Le premier projet eut lieu de janvier à novembre 1973. C'est dans le cadre du programme P.I.L. "L'aveugle au travail" et parrainé par M. Alain Ouellet d'Alma que quinze (15) personnes dont dix (10) personnes handicapées visuelles travaillent à la fabrication de meubles et d'objets en bois.

En 1976 Monsieur Roger Plourde est élu Président de la corporation et demeurera en poste jusqu'en 1988 soit pendant 12 ans.

En 1976 l'association s'implique dans l'aménagement d'un terrain de loisirs

pour ses membres. Elle acquiert un terrain à Villebois. L'objectif est de permettre aux membres de s'évader des bruits de la ville tout en établissant du même coup son siège social.

L'aménagement de ce terrain s'est fait par l'intermédiaire de plusieurs projets fédéraux et provinciaux et également avec la collaboration de divers organismes ainsi que de nombreux bénévoles . Un premier projet Canada au travail en 76-77 permet de défricher et d'aménager le terrain et emploie onze (11) personnes dont (5) personnes handicapées visuelles. Un autre projet du même genre en 77-78 permet d'organiser des activités sur le terrain et voir à son entretien. Un suivant, soit en 81, permet de construire le chalet, et dès juillet 82 la corporation instaure son siège social dans ses locaux. En 85 un octroi est accordé pour agrandir le chalet et par la suite la corporation a présenté et obtenu différents projets PDE , Défi, et EXTRA soit pour l'entretien du terrain, ou pour bénéficier des services d'étudiants, étudiantes pendant la période estivale.

Après neuf années l'aménagement du Centre Plein Air Communautaire transitoire pour personnes handicapées soit : "Les sentiers verts" et la localisation du siège social permanent sont réalisés. Durant toutes ces années il y a eu différentes activités d'organiser pour les membres. Mais c'est en juin 1997, dû à des problèmes de financement, que les membres actifs réunis en assemblée générale annuelle, décident de mettre la propriété de la corporation en vente . Celle-ci a été vendue le 10 avril 2002 à M. Yves Dufour pour la somme de 50 000 \$. Le siège social de l'Association est maintenant relocalisé au 420, rue Collard O, local 103, Alma (Québec) G8B 1N2.

La corporation s'est impliquée aussi dans d'autres types de projets par exemple d'avril 77 à mai 78 dans le secteur de Dolbeau, un projet dirigé par Réjean Girard consistera en la fabrication de meubles de parterre pour les foyers de personnes âgées du comté Roberval. Neuf (9) personnes y travaillent dont trois (3) personnes handicapées visuelles et une (1) personne handicapée physique.

Un autre projet consistera à former des professeurs de braille pour la région.

Le début des années quatre-vingts, sous la présidence de monsieur Roger Plourde, a représenté une époque transitoire importante pour la corporation, puisque plusieurs transformations ont été opérées dans le mode de fonctionnement de la corporation et ce pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations des membres.

En effet, vers 1980 les personnes handicapées visuelles du Saguenay et du Lac-St-Jean décident de s'asseoir à une même table afin de repenser la structure de la corporation. Il en découle une constitution modifiée et rajeunie.

On opère une modification importante dans la structure même de la corporation soit : la naissance de cinq (5) comités de secteurs. Les cinq secteurs sont : Alma, Chicoutimi, Dolbeau, Jonquière et Roberval .

Une deuxième modification est apportée, celle-ci dans le mode de financement. La corporation adhère à Centraide Saguenay/Lac St-Jean inc. et cesse donc toute sollicitation auprès du public de la région. Les budgets d'opération sont de l'ordre d'environ 45 000 \$.

Troisième modification celle-ci dans le nom : en 1982 le nom de la corporation "La Société de Bienfaisance des Aveugles du Saguenay, du Lac St-Jean et de l'Abitibi est et ouest inc." change en celui de "Association des handicapés visuels de la région 02."

Quatrième modification : par son règlements No. 11 certains objectifs de l'association sont reformulés, réajustés, rafraîchis.

Désormais ces objectifs se liront comme suit :

- Venir en aide généralement aux personnes handicapées visuelles du territoire du Saguenay Lac St-Jean Chibougamau-Chapais.
- Grouper en association les aveugles et handicapés visuels de la région 02 en vue de leur mieux-être matériel et moral, favoriser leur éducation, leur instruction, leurs loisirs et leur donner les connaissances voulues pour qu'ils puissent gagner leur vie comme tout autre citoyen;
- Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées de la vue;
- La référence et l'information sur tous les services disponibles;
- Faire des souscriptions dans le public , souscriptions à titre gratuit, pour permettre de réaliser les buts de l'association;
- Acquérir, échanger, louer, aliéner toutes propriétés mobilières ou immobilières;

De ce fait, les services offerts aux membres seront: l'information, la référence, la défense des droits, l'éducation, le travail, la représentation, l'organisation d'activités de loisirs et l'attribution de certaines aides.

De plus l'association devra faire connaître la problématique du handicap visuel au grand public. Elle aura donc un objectif de promotion.

Cinquième modification qui est en fait un ajout : la corporation se dote d'un sigle qui représentera la personne handicapée visuelle. Ce sigle, une création de Madame Suzanne Fortin, conceptrice graphique a été créé à partir d'un "brainstorming".

Le sigle représente l'iris de l'oeil soit la membrane colorée de l'oeil et la pupille au centre de l'iris. Le bleu a été retenu comme couleur, parce qu'elle est la couleur la plus appréciée chez les personnes handicapées visuelles. La tache blanche en haut à gauche de la cornée représente la luminance. L'élément graphique horizontal qui complète le sigle représente un signe d'absence soit l'handicap visuel lui-même.

Pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées visuelles la corporation travaille en étroite collaboration avec différents organismes tels: l'Office des personnes handicapées du Québec, les CLSC, la Régie

régionale 02, le centre régional de réadaptation en déficience physique, programme en déficience visuelle, l'Institut Nazareth & Louis-Braille, l'Institut national canadien pour les aveugles, le regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, la magnétothèque de Montréal, l'association des loisirs pour personnes handicapées et le groupement des organismes des personnes handicapées, le MÉPAC et la TROC-02.

En 1985 l'Association des handicapés visuels de la région 02 change pour la quatrième fois son nom en soixante ans d'existence, elle s'appellera désormais l'Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 inc. De plus en 1997 le Secteur de Dolbeau change pour Secteur Maria-Chapdelaine, en 1999 le Secteur d'Alma change pour Secteur Lac-St-Jean Est et en 2002 le secteur de Roberval change pour Secteur Domaine du Roy.

Voici dans l'ordre alphabétique la liste des cinq (5) comités de secteur :

**APHV**-02 inc. Secteur Chicoutimi,

**APHV**-02 inc. Secteur Domaine du Roy,

**APHV**-02 inc. Secteur Jonquière

**APHV**-02 inc. Secteur Lac-Saint-Jean Est

**APHV**-02 inc. Secteur Maria-Chapdelaine

En 1988 monsieur Réjean Girard membre du Conseil d'administration depuis douze (12) ans accède à la présidence de la corporation jusqu'en 1999. Par la suite il occupe le poste d'agent de développement. Ce qui a permis à l'Association de développer et d'améliorer certains services. C'est Mme Pierrette Côté qui lui a succédé et elle est la présidente du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 inc. que nous célébrons ce soir et la première dame à occuper ce poste en 60 ans.

Cette année l'Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 Inc. avec un budget d'opération de 78 885 \$ poursuit toujours les mêmes objectifs qu'énumérés précédemment. Les besoins et les aspirations des membres sont toujours au centre des préoccupations des administrateurs et administratrices de la corporation. Nous marquons ce soir les soixante ans d'existence de notre corporation. Après 60 ans d'existence, ce n'est certes pas l'image d'une association vieillotte et boiteuse que nous projetons, mais bien plutôt l'image d'une association pleine de maturité, dynamique et remplie de projets pour l'avenir dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées visuelles de la région.

Nous désirons remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont occupé un poste au sein du conseil d'administration au cours des dix dernières années. Plusieurs sont parmi nous ce soir. Il s'agit de :

- Réjean Girard de juin 1976 à janvier 1999 (23 ans)

(la présidence de mai 1988 à janvier 1999).

(Secrétaire-trésorier de juin 1985 à juin 1986).

- Éliette Fortin de juin 1990 à mai 1998
- Jean-Guy Blanchette secrétaire-trésorier de mai 1990 à juin 1998
- Marie-Paule Doucet de août 1991 à mai 1996.
- Jacqueline Morin de septembre 1995 à juin 1998  
et de septembre 2000 à mars 2001.

Jean-Marie Savard de juin 1990 à mai 1996.

- Rolande Gauthier de juin 1996 à juin 1998
- Madeleine St-Gelais de 1989 à août 1995
- Frédéric Gauthier de juin 1998 à mars 1999
- Luc Montambault de juin 1998 à juillet 2000
- Gilbert Morin de juin 1998 à juin 2000
- \* Pierrette Côté de juin 1998 à aujourd'hui.

(Présidente du C.A. à partir de février 1999 à aujourd'hui).

- Maurice Larouche de 1990 à juin 1994
- Jacinthe Lavoie de 1990 à juin 1993
- Yvonne Bolduc de juin 1993 à mai 1996
- Lauretta Genesse de juin 1994 à juin 1995
- Line Chapdelaine de juin 1995 à juin 1996.
- \* Lucie Guillemette de juin 1996 à 2002
- \* Réal Tremblay de juin 1978 à juin 1982, de août 1985 à mai 1990.

et de juin 1996 à aujourd'hui (secrétaire-trésorier de juillet 1986 à mai 1990 et de juin 1998 à aujourd'hui)

- \* Hélène Lebel de juin 1996 à 2002
- \* Brigitte Tremblay de juin 2000 à aujourd'hui.
- \* Jocelyne Côté de juin 2000 à aujourd'hui.
- \* Jean-François Houde de avril 2001 à aujourd'hui.
- \* Andrée Lachance de février 1980 à mai 1984, de juin 1987 à mai 1988 et de juin 2001 à aujourd'hui.

De plus nous remercions tous ceux et celles qui se sont impliqués sur les comités de secteur de l'**APHV**-02 inc. au cours de ces années ainsi que tous les bénévoles qui ont oeuvré et qui oeuvrent toujours au sein de notre organisme. C'est grâce à leur grand dévouement que notre association peut mettre sur pied différents programmes d'activités pour les membres. Mille mercis !

#### MANDAT DES OFFICIERS

Camil Tremblay :secrétaire-trésorier de décembre 1978 à juin 1985

Réjean Girard :

membres du C.A. de 1976 à janvier 1999

secrétaire-trésorier de juin 1985 à juin 1986

Président de mai 1988 à janvier 1999

Jean-Guy Blanchette : secrétaire-trésorier de mai 1990 à juin 1998

Réal Tremblay :

secrétaire-trésorier de juillet 1986 à mai 1990 et de  
juin 1998 à aujourd'hui

NOMBRE D'ANNÉES DE BÉNÉVOLAT  
DES AUTRES PERSONNES HONORÉES

Lilianne Gagné :

de 1977 à 2002 (25 ans)

Jean-Rock Simard :

de 1982 à 2002 (20 ans)

Réjeanne Martel :

de 1987 à 2002 (15 ans)

Rita Lavoie :

de 1992 à 2002 (10 ans)

Fernand Tremblay :

de 1992 à 2002 (10 ans)

---